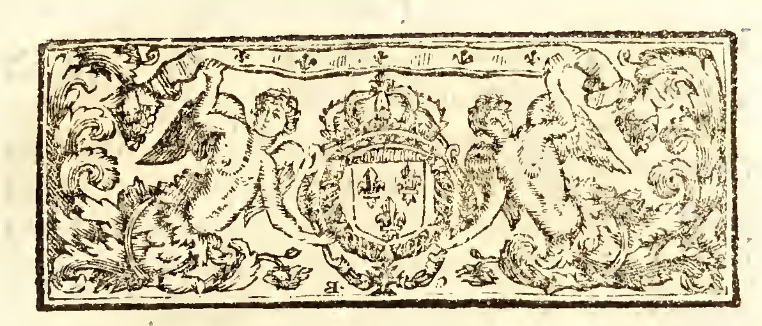


CAMP FÉDÉRATIF
DE PARIS,

Avec la réponse du ROI *au discours prononcé par M. de la* FAYETTE.

Du Mercredi 14 Juillet.

LA cérémonie du serment fédératif a eu lieu dans le plus grand apareil, & sans aucune espèce d'accident.

Le Champ de Mars étoit entouré de quarante rangs de gradins. Au Pied de l'École militaire, étoit une tribune d'environ quarante pieds de largeur & de la longueur de la façade de ce bâtiment. Au milieu de cette tribune s'élevoit un trône magnifiquement sculpté & doré, surmonté d'une aigle, destiné pour le Roi. A droite étoit un riche fauteuil pour le Président de l'Assemblée. Au-dessus de cette tribune étoit celle préparée pour la Reine, M. le Dauphin, Madame Royale,

Monsieur, Madame, Madame Elisabeth &
quelques Dames de la Cour.

En face de cette tribune, & à l'autre bout du Champ de Mars, s'élevoit majestueusement un arc de triomphe avec trois portes, sur lesquelles on lisoit d'un côté les quatre inscriptions suivantes.

La Patrie ou la Loi peut seule nous armer,
Mourons pour la défendre, & vivons pour l'aimer.

Consacrés au grand travail
De la Constitution
Nous la terminerons.

Le pauvre, sous ce défenseur,
Ne craindra plus que l'oppresseur
Lui ravisse son héritage.

Tout nous offre d'heureux présages,
Tout flatte nos desirs;
Loin de nous écartez les orages,
Et comblez nos plaisirs.

De l'autre côté, on lisoit les quatre inscriptions qui suivent:

Nous ne vous craindrons plus, subalternes tyrans,
Vous qui nous opprimiez sous cent noms différens,

Les droits de l'homme étoient méconnus depuis des siecles, ils ont été rétablis pour l'humanité entiere.

Le Roi d'un peuple libre est seul un Roi puissant.

« Vous qui chérissez cette liberté, vous la possedez maintenant, montrez-vous dignes de la conserver ».



Au milieu du Champ de Mars étoit élévé un ſuperbe autel, ſoutenu par quatre colonnes, dont chaque face portoit la même inſcription :

Les mortels ſont égaux, ce n'eſt pas leur naiſſance,
C'eſt la ſeule vertu qui fait la différence.

Deſſous cette inſcription, on liſoit ces mots :

La Loi dans tout État doit être univerſelle,
Les mortels, quels qu'ils ſoient, ſont égaux devant elle.

On liſoit de l'autre côté le ſerment civique, décrété par l'Aſſemblée :

« Nous jurons de reſter à jamais fidelles à la Nation, à la Loi & au Roi, de maintenir de tout notre pouvoir la Conſtitution décrétée par l'Aſſemblée nationale, & acceptée par le Roi, de protéger, conformément aux Loix, la ſûreté des perſonnes & des propriétés, la circulation des grains & des ſubſiſtances du Royaume, la perception des contributions, ſous quelque forme qu'elle exiſte, & de demeurer unis par les liens indiſſolubles de la fraternité ».

On liſoit ſur le derriere des colonnes :

« Songez aux trois mots ſacrés qui garantiſſent les décrets, la Nation, la Loi & le Roi. La Nation, c'eſt vous ; la Loi c'eſt encore vous, c'eſt votre volonté ; le Roi c'eſt le gardien de la Loi. La colonne qui faiſoit face à l'arc de triomphe, portoit l'emblême de la liberté avec les attributs qui la caractériſent, celle qui lui étoit parallele

portoit l'emblême du génie avec ce mot : Conſtitution.

Le Roi eſt arrivé entre trois & quatre heures; Sa Majeſté eſt venue occuper le trône qui lui avoit été préparé. Le Préſident de l'Aſſemblée s'eſt aſſis ſur le fauteuil qui étoit à ſa droite; ſuivoient les Députés ; à la gauche du Roi étoit la Commune de Paris.

Tous les Gardes Nationaux des Provinces, pêle-mêle avec ceux de Paris, occupoient les deux premiers gradins autour du Champ-de-Mars ; les autres étoient occupés par les ſpectateurs.

La premiere décharge de canon a été faite au moment où la marche eſt ſortie de la place de Louis XV ; la ſeconde, lorſqu'elle eſt entrée au Champ-de-Mars ; la troiſieme, lorſque M. de la Fayette a paru ; la quatrieme, lorſque le Roi eſt arrivé.

Le Roi placé, M. l'évêque d'Autun eſt monté à l'Autel, où il a dit la meſſe, accompagné d'une muſique ſuperbe. Ce prélat patriote avoit braqué ſur lui tous les yeux des amis de la révolution. Il avoit pour ceinture des rubans aux trois couleurs de la Nation; les prêtres qui l'aidoient dans ces fonctions ſacrées, portoient les mêmes ceintures. Après la célébration de l'office divin, on a béni les Enſeignes, ſur leſquels étoient écrits ces mots : *Confédération du 14 Juillet. Département du....*

Cette cérémonie achevée, M. de la Fayette a prêté le ſerment au nom de tous les Confédérés & au bruit du canon ; après lui M. le préſident de l'Aſſemblée Nationale s'eſt levé, a ſalué le Roi,

& l'a prêté au nom de l'Aſſemblée. Les Membres de l'Aſſemblée, la Commune de Paris, & 300 mille perſonnes ont répété au même inſtant ces mots : *Je le jure* ; chacun levoit les mains au Ciel, c'étoit un ſpectacle raviſſant que de voir dans le même moment 600 mille bras en l'air, & un peuple entier demandant à Dieu d'être propice à ſes vœux.

Le ſerment prêté par le préſident, le Roi s'eſt levé ; on a obſervé le plus religieux ſilence, & ſa Majeſté a lu ſon ſerment avec une dignité & un attendriſſement qui s'eſt communiqué à tous les ſpectateurs à portée d'entédre ce généreux prince.

Après Sa Majeſté, M. le Dauphin, que la Reine tenoit dans ſes bras, a agité ſes petites mains ; il les a tendues vers le Ciel, & a prêté ſon ſerment de la meilleure grace du monde ; le ſerment étoit répété au même inſtant par ſon auguſte mere, Monſieur, Madame, & Mad. Eliſabeth. Le peuple n'a ceſſé d'applaudir à cette auguſte famille.

La cérémonie du ſerment achevée, le *Te Deum* a été chanté au ſon des tambours, des timbales, & au bruit d'une ſalve d'artillerie, dont le ſervice a fait l'étonnement des gens de l'art ; le Roi eſt parti comblé de bénédictions ainſi que l'Aſſemblée, & les Gardes Nationales ont défilé dans le meilleur ordre.

Les députés de la ville de Lyon ſont arrivés ſamedi 10 à cinq heures du ſoir ſur la place d'armes devant l'hôtel-de-ville. Leur bonne contenance & l'air martial des Lyonnois a fait le plus grand plaiſir. Le tambour-major, par ſa taille,

figuroit parfaitement bien à la tête des tambours & des musiciens, qui étoient en grand nombre. On a remarqué qu'il étoit, & à juste titre, le plus richement vêtu des autres tambours-majors de toutes les députations. Son habit galonné en or sur toutes les coutures, sembloit rappeller qu'il faut ne pas abandonner entiérement un usage qui soutient de fortes manufactures, & fait vivre une infinité d'ouvriers. Le présent destiné pour M. de la Fayette faisoit un très-bel effet à côté du drapeau. Chacun lisoit avec plaisir l'inscription : *Cives Lugdunenses optimo civi.*

Les députés des campagnes de Lyon présentoient une autre compagnie, en tout aussi bon ordre & avec un air non moins martial. On a remarqué que celui qui portoit l'emblême du Lyon avec l'inscription : *Campagnes de Lyon*, étoit en bas de soie blancs, par analogie aux fabriques de soieries dont cette partie de la France est occupée... Les Bretons sont arrivés une heure après les Lyonnois.

Les Bretons sont arrivés samedi soir au nombre de six à sept cents hommes ; leur premier mouvement a été de rendre hommage au Roi. Lorsqu'ils se sont trouvés en face du pont Royal, On a donné des ordres pour les faire passer par la porte des Tuileries, qui est de ce côté. Ils ont traversé le jardin devant le château. Un d'eux a complimenté le Roi, qui a paru très-sensible aux cris d'alégresse de ces amis de la liberté.

Le Roi a passé en revue, hier matin, trois divisions de la Garde nationale. Les soldats ci-

toyens qui composoient ces divisions, ont pris un arrêté dans leurs districts respectifs, pour inviter leurs frères confédérés de vouloir bien assister à cette revue & de partager avec eux les gardes d'honneur chez le Roi.

M. Philippe d'Orléans est arrivé dans la nuit du samedi à dimanche, à deux heures du matin.

Il s'est présenté au Roi lorsque Sa Majesté a été de retour de la revue, & de là s'est rendu à l'Assemblée nationale.

Le premier mouvement des députés qui arrivent à Paris, est de se porter rapidement sur les ruines de la Bastille, ils descendent dans les cachots & payent un tribut de sensibilité aux victimes qui ont été dévorées dans ces gouffres ténébreux ; on en voit plusieurs arracher les dernieres pierres pour les emporter chez eux.

RÉPONSE DU ROI.

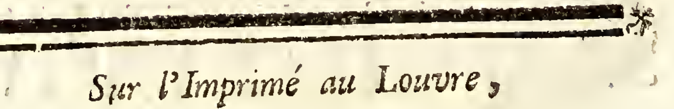
JE reçois avec beaucoup de sensibilité les témoignages d'amour & d'attachement que vous me donnez au nom des Gardes nationales, réunies de toutes les parties de la France.

Puisse le jour solennel où vous allez renouveller en commun votre serment à la constitution, voir disparoître toute dissention, ramener le calme & faire règner les Lois & la liberté dans tout le Royaume !

Défenseurs de l'ordre public, amis des Lois & de la liberté, songez que votre premier devoir est le maintien de l'ordre & la soumission aux Lois ; que le bienfait

d'une conſtitution libre doit être égal pour tous ; que plus on eſt libre, plus graves ſont les offenſes portées à la liberté & à la propriété des autres ? plus criminels ſont les actes de violence & de contrainte qui ne ſont pas commandés par la Loi.

Redites à vos Concitoyens que j'aurois voulu leur parler à tous, comme je vous parle ici ; redites-leur que leur Roi eſt leur pere, leur frere, leur ami ; qu'il ne peut être heureux que de leur bonheur, grand que de leur gloire, puiſſant que de leur liberté, riche que de leur proſpérité, ſouffrant que de leurs maux. Faites ſur-tout entendre les paroles, ou plutôt les ſentimens de mon cœur dans les humbles chaumieres & dans les réduits des infortunés. Dites-leur que ſi je ne puis me tranſporter avec vous dans leurs aſiles, je veux y être par mon affection & par les Lois protectrices du foible ; veiller pour eux, vivre pour eux, mourir s'il le faut pour eux : dites enfin aux différentes Provinces de mon Royaume, que plutôt les circonſtances me permettront d'accomplir le vœu que j'ai formé de les viſiter avec ma famille, plutôt mon cœur ſera content.



Sur l'Imprimé au Louvre,